



Communiqué de presse – Bobigny, le 19 mai 2021

Le Département de la Seine-Saint-Denis signe une convention avec la Fondation pour la mémoire de l'esclavage

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis, et Jean-Marc AYRAULT, Président de la Fondation pour la Mémoire de l'esclavage, se sont réunis ce mercredi 19 mai à Saint-Denis pour signer une convention commune.

Cette convention vient officialiser le partenariat entre la Fondation et le Département à l'occasion du Mois des Mémoires 2021, et à la veille du vingtième anniversaire de la loi du 21 mai 2001 de reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité, dite « loi Taubira ». Elle permet ainsi de renforcer la lutte contre les discriminations et le racisme, et de valoriser l'importance de l'histoire et des héritages liés à l'esclavage, des traites et de leur abolition dans la société française.

Depuis octobre 2020, **le travail mené par le Département de la Seine-Saint-Denis et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage a déjà permis d'expérimenter la mise en place d'un parcours mémoriel dans les collèges** Lenain de Tillemont à Montreuil, et Eric Tabarly aux Pavillons-sous-Bois. Une réflexion est désormais menée pour dupliquer voire généraliser ce parcours à l'ensemble des collèges du département, ainsi que pour mettre en place des voyages mémoriels dans le cadre de parcours existants, avec le soutien de la Fondation.

Prêt d'expositions, mise en place de conférences, sensibilisation et formation des agent-e-s du Département et des actrices/acteurs du territoire... cette convention doit également permettre au Département de solliciter la Fondation comme établissement ressource afin de multiplier ses actions. Des projets conjoints pourront aussi être envisagés avec d'autres partenaires du Département, tels que le Mémorial de la Shoah ou le Musée national de l'histoire de l'immigration.

Contact Presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu – glarrieu@seinesaintdenis.fr – 06 35 84 13 82